

Madame la Directrice Générale,

je tenais, au nom de la CFTC du Calvados évoquer certains points à l'occasion de votre venue.

En effet, si la création du PNSR de Caen est une bonne nouvelle pour le Calvados, la situation est loin d'être au beau fixe.

Dans un contexte de renchérissement du coût de la vie, la rémunération évolue peu ou pas.

Les moyens informatiques sont, selon la terminologie de la DGFIP, largement perfectibles en raison de leur inaccessibilité, indisponibilité ou fiabilité fluctuante. L'épisode Hélios en a été un exemple, l'intrusion dans nos fichiers une autre.

Les épisodes caniculaires ont éprouvé la santé des agents, autant que l'absence de prévisions.

A une époque, nous aurions pu vous dire que ces manques risquaient de nuire à la motivation des agents. Aujourd'hui, la réalité est toute autre, le malaise plus profond. La Direction générale des Finances publiques a été frappée en 2025 par une vague dramatique : 19 suicides et 23 tentatives. Un véritable choc. 2026 s'inscrit dans la même tendance : déjà 5 suicides et 23 tentatives à ce jour. Le Calvados n'est pas en reste : une tentative de suicide cette année, une en 2024, un suicide la même année.

Commis sur le lieu de travail ou à domicile, ces actes, outre le caractère tragique pour les proches, ont également un fort impact sur les collègues.

Si elle cherche à présent à se doter d'outils dans ce domaine, la DGFIP a tardé à s'emparer du sujet de la santé mentale, alors que les risques psycho-sociaux figurent en ligne des DUERP depuis des années.

Par ailleurs, s'il est bienvenu de vouloir accompagner au mieux les conséquences de ces « événements graves », il est plus judicieux de tenter de les prévenir.

La reconnaissance du travail accompli, notamment au travers d'une meilleure rémunération, est un élément essentiel pour parvenir à un climat professionnel plus sain.

Permettre, grâce à un environnement stable et serein pour tous les agents et agentes de la DGFIP, d'exercer leurs fonctions avec fierté et assurance en est un autre.

Au vu des récentes annonces concernant l'adaptation du réseau territorial, prévu pour 2027-2030, il semble que nous n'en prenions pas le chemin

Le secrétaire départemental de la CFTC du Calvados
Pierre-Yves AUROUSSEAU